

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 mai 2006

SIGNATURE CONVENTION S.D.I.S.S

Rendez vous est pris pour le mardi 23 mai 2006, 18h. Invitation des conseillers de Morey et Chambolle Musigny et des personnalités concernées par le sujet.

Le CPI espère ainsi obtenir de nouveaux avantages en contre partie d'une présence permanente de deux pompiers, 24 h sur 24, pour devenir encore plus performant et disposer des dernières techniques.

La municipalité de Chambolle Musigny est sollicitée pour accord et participation au projet de réaménagement des locaux du CPI.

ZONE ACTIVITES CONTACTS PROPRIETAIRES

Les consorts BOULEY sont reçus par le maire et expliquent leur attachement au jardin qu'ils possèdent. Un accord est trouvé en leur réservant une partie de leur terrain, leurs puits et leur cabane et en vendant le reste.

Un professionnel de l'aménagement foncier sera reçu et le conseil étudiera sa proposition.

Une première approche approximative des coûts d'aménagement des zones d'activités et de lotissement est donnée par le premier adjoint.

La réponse de la SNCF concernant le rachat par la commune de l'ancienne maison garde barrière et du terrain attenant, se fait attendre.

DEMANDE MME NOELLAT

M. et Mme NOELLAT Alain souhaitent vendre leur maison et s'aperçoivent que le chemin rural N°37, dit "Des Très Girard", domaine public de la commune, passe au milieu de leur propriété sur le plan cadastral.

Après recherche, il apparaît en effet, que lors de la transaction d'achat de leur maison, le notaire, bien que autorisé par document d'arpentage du 03/03/1988 et lettre du maire, n'a pas fait établir d'acte pour matérialiser le nouveau tracé du chemin, au nord de la propriété NOELLAT, cadastré AO 381.

Le notaire est vivement invité à régulariser la situation.

REPOSE Foyer DJONNAIS

Le Foyer Dijonnais transmet une proposition d'achat des parcelles AN 110, AN111, d'une superficie de 1592 m², sur lesquelles des pavillons locatifs seraient construits, qui s'élève à 60 000€, soit un prix de 38€ /m² environ.

Le Conseil Municipal considère que le prix est faible pour un terrain viabilisé, compte tenu des prix pratiqués dans les communes voisines et souhaite contacter d'autres organismes.

LETTRE SI CE CO TRANSFORMATEUR

Le SI.CE.CO répond à la demande de remplacement du transformateur Rue De Vergy, en précisant que la commune vient de bénéficier de subventions pour l'enfouissement des réseaux dans la Grande Rue et la Route des Grands Crus et , par souci d'équité, aucune aide ne pourra être accordée dans l'immédiat.

Le coût estimé des travaux, hors subvention, est de 36 000 €. Cette opération est repoussée à une date ultérieure.

DEMANDE M. RANJARD

M.RANJARD Lionel adresse une demande écrite concernant les eaux pluviales du Chemin des Petites Rues qui envahissent sa propriété en cas d'orage.

Le problème semble venir du décaissement existant au niveau de son entrée et ne sera résolu que par un réhaussement , doublé d'un caniveau.

Sa demande est transférée à la communauté de communes de Gevrey Chambertin qui gère désormais les eaux pluviales communales.

RENONCIATION EMPLACEMENT CIMETIERE

Mme TAINURIER Marcelle titulaire d'une concession simple numérotée 301, section B 59 au plan du cimetière, déclare par lettre, renoncer à son renouvellement.

La commune procède à la reprise de l'emplacement concerné, qui sera réattribué en l'état.

VOYAGE ASSEMBLEE NATIONALE

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais de mission relatifs au voyage à l'Assemblée Nationale du Conseil Municipal , le 22 mai 2006, d'un montant de 960 €, pour le voyage et le repas, à verser à M. MARTIN Louis, 6 place Carnot à Beaune, chargé de l'organisation.

REUNION SYNDICAT DES EAUX

Le rapport de la société HYDRATEC, complet et précis, consultable en mairie, fait apparaître les travaux à entreprendre en matière d'assainissement, sur les six communes du syndicat .

Des priorités seront définies. L'agrandissement de la station d'épuration de Flagey Echezeaux semble incontournable pour une mise à l'échelle de la population concernée, sans cesse croissante.

Les canalisations défectueuses seront remplacées par portions, des extensions de réseaux sont également à prévoir (sur Morey : zone d'activités et zone pavillonnaire)

En résumé, une forte augmentation du prix de l'eau est prévisible compte tenu du budget du syndicat, actuellement sans réserve financière suffisante.

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Vol de trois vasques sur le mur de la salle des fêtes
- ⇒ France Télécom a fini la dépose des câbles de téléphone dans la grande rue et la route des Grands Crus
- ⇒ Le Domaine DUJAC abandonne un mètre de trottoir le long de sa propriété à l'endroit de ses nouveaux bâtiments, dans la Grande Rue, de façon à réserver un emplacement de stationnement temporaire pour les camions en cours de livraison.
- ⇒ Approbation du devis de l'entreprise DEBOIBE pour la réparation du toit de l'église en divers endroits.
- ⇒ Un chapiteau à monter pour la fête de la Musique, le 21 juin, au Parc de la Combe.
- ⇒ Demande de subvention de l'ALN gymnastique transférée au CCAS.
- ⇒ Travaux Rue des Jardins terminés, restent quelques finitions, les fruitiers sont plantés.
- ⇒ Réouverture du Caveau des Vignerons de Morey par M. & Mme BEAUMONT Thierry, le 15 mai 2006.
- ⇒ Transmission du planning des travaux à l'école et garderie cantine : les enfants seront conduits à la salle des fêtes, pour les repas de midi si les travaux ne sont pas achevés à la rentrée de septembre.
- ⇒ Prochain conseil le mercredi 14 juin 2006, 19h.

Fait à Morey Saint Denis le 20 mai 2006.

Le maire, Pierre BOISSET.